



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 05 septembre 2023, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Madame Marie Gauvin	conseillère	siège 4
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20 H 00

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

166-09-2023

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption avec un ajout au point 11.2.

Sur proposition de M. Jean-François De Plaen, appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

167-09-2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 07 août 2023 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Marie Gauvin, appuyée par M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

4.1 Informations concernant le renouvellement des matières résiduelles

4.2 Rencontre d'information le 06 septembre concernant l'entente de loisirs (Drummondville)

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

168-09-2023

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS D'AOÛT 2023

Comptes à payer 124 211,60 \$

ATTENDU que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Marie Gauvin, appuyé par M. Mario Lemire,

Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois d'août 2023, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

169-09-2023

5.2 DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES 4 PROCHAINS MOIS

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller M. Jean-François De Plaen à titre de maire suppléant pour les 4 prochains mois, à compter de la fin de la présente séance.

170-09-2023

5.3 REDDITION DE COMPTE DOSSIER : RNV83484 - 49005 (17) -20230517-026

-Sous-volet : Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2023** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Jean-François De Plaen, appuyée par M. Douglas Beard, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Félix-de-Kingsey approuve les dépenses d'un montant de 31 152,91 \$ avant taxes relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

171-09-2023

5.4 DEMANDE DE COMMANDITE FORMULÉE PAR ST -FRANCIS VALLEY ASSOCIATION

Demande de commandite formulée par la St -Francis Valley Association relative au 69^e concours de labour annuel au montant de 100 \$;

Le conseil est favorable à la demande;

Par conséquent, il est proposé par M. Jean-François De Plaen et appuyé par M. Mario Lemire, qu'il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la commandite au montant de 100 \$ afin de soutenir l'activité du 69^e concours de labour annuel.

172-09-2023

5.5 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA FQM

Considérant que la Municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM »);

Considérant que le congrès de la FQM se tiendra du 28 au 30 septembre prochain;

Considérant que le coût d'inscription est de 1050 \$ avant taxes pour un membre;

En conséquence,
Sur proposition de Mme Marie Gauvin
Appuyée par M. Jean-François De Plaen
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le Conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey autorise l'inscription de M. Sylvain Cormier, maire, au congrès de la FQM qui aura lieu du 28 au 30 septembre 2023, à Québec.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

Que ses frais de déplacement, de repas et d'hébergement soient remboursés selon la politique en vigueur.

6. SÉCURITÉ INCENDIE

6.1 RAPPORT DU MOIS D'AOÛT SERVICE INCENDIE

09 appels (05 premiers répondants, 01 appel pour entraide, 01 alarme incendie, 01 sauvetage nautique et 01 installation électrique).

173-09-2023

6.2 CONTRIBUTION ANNUELLE AU CLUB SOCIAL DES POMPIERS

CONSIDÉRANT la demande déposée le 27 août 2023 par M. Pierre Blanchette, membre du Club Social des pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey et directeur des incendies, de déboursier la somme prévue au budget pour ledit club;

Il est proposé par M. Éric Provencher
Appuyé par M. Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le Conseil débourse, à même son budget annuel, la somme de 805 \$ au Club Social des pompiers de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'année 2023.

Adoptée

7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

174-09-2023

7.1 OFFRE REÇUE POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE (PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES)

Communication est donnée du directeur général M. Alexandre Côté, relatif à l'adoption d'une résolution afin d'autoriser une offre de service reçue de la firme EXP service ingénierie, pour la préparation du plan d'intervention des infrastructures municipales dans le cadre de travaux de priorité 2 de la prochaine TECQ.

Se résumant comme suit :

-Facturation sur une base horaire avec un montant maximal de 11 800 \$ excluant les taxes applicables.

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Douglas Beard, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport du directeur général d'accepter l'offre de service reçue de la firme EXP et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents à cet effet.

175-09-2023

7.2 SOUMISSION REÇUE POUR DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LA RUE PERREAULT



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

Communication est donnée par le directeur général relatif à une soumission reçue relative à des travaux de réparations de pavage sur une partie de la rue Perreault se résumant comme suit :

Sur une distance de 187 m

Pavage Veilleux	26 240 \$ avant taxes
Sintra	Aucune soumission

Considérant que la seule soumission a été reçue de Pavage Veilleux étant conforme à la suite d'une demande de soumission par invitation, le directeur de travaux publics recommande d'octroyer le contrat à Pavage Veilleux au prix soumis.

Sur proposition de M. Douglas Beard et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la communication du directeur général, de retenir les services de Pavage Veilleux concernant les travaux de réparation de pavage sur une partie de la rue Perreault au montant de 26 240 \$ taxes non incluses.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Letellier, pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, à intervenir à cet effet.

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT
05 demandes de permis (valeur approx. 126 000 \$)

10. LOISIRS ET CULTURE

176-09-2023

10.1 DEMANDE À ÊTRE FORMULÉE AUPRÈS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Sur proposition de la conseillère Mme Marie Gauvin et appuyée par le conseiller M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers;

- QUE la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* autorise la présentation du projet de **patinoire multifonctionnelle** au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives scolaires et d'enseignement supérieur;

- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le ministère;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

- QUE la municipalité de *Saint-Félix-de-Kingsey* désigne M. Alexandre Côté, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

177-09-2023

10.2 CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LA MISE SUR PIED D'UNE FÊTE DANS LA MUNICIPALITÉ

Communication est donnée du maire M. Sylvain Cormier à l'effet de mettre sur pied un comité pour une éventuelle fête dans la municipalité. Il est recommandé de proposer de nommer le conseiller M. Jean-François De Plaen président de ce futur comité et de lui permettre de trouver les membres intéressés à faire partie de ce comité.

Il est proposé par Mme Marie Gauvin et appuyé par M. Éric Provencher et résolu à l'unanimité des conseillers et de mettre en place un comité pour une fête dans la municipalité et de nommer le conseiller M. Jean-François De Plaen responsable de ce comité.

178-09-2023

10.3 - DEMANDE D'APPUI À LA FADOQ – PROJET NOUVEAUX HORIZONS

Communication est donnée du directeur général M. Alexandre Côté, concernant une demande d'appui du *club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey* pour le projet pour l'ajout de modules dans le cadre du programme NOUVEAUX HORIZONS.

Il est proposé par M. Mario Lemire et appuyé par M. Jean-François De Plaen et résolu à l'unanimité des conseillers,

Que la municipalité appuie et supporte le club FADOQ de Saint-Félix-de-Kingsey dans sa demande d'aide financière auprès du programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Il est également résolu de permettre l'installation de modules sur le terrain de la municipalité.

179-09-2023

10.4 NOMINATION D'UNE PERSONNE AU POSTE DE COORDONNATRICE PAR INTÉRIM À LA BIBLIOTHÈQUE

Communication est donnée par M. Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier, relatif à la nomination, par intérim, de Mme Hélène Marquis au poste de coordonnatrice à la bibliothèque à la suite du départ de la coordonnatrice actuelle.

Il est proposé par Mme Marie Gauvin et appuyé par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la nomination, par intérim, de Mme Hélène Marquis au poste de coordonnatrice, et ce, à compter du 03 septembre 2023, aux conditions prévues dans la politique interne.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

No de résolution
ou annotation

11. SUJETS DIVERS

180-09-2023

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le lundi 02 octobre 2023, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, à la salle Desjardins située au 6115 A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

11.2 INFORMATION CONCERNANT LE DÉROULEMENT POUR L'HALLOWEEN

L'Halloween se déroulera le mardi 31 octobre 2023 sous la surveillance de la brigade d'incendie de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. Les pompiers seront sur le territoire entre 16 h 30 à 19 h.

12. RAPPORT DES ÉLUS

Éric Provencher : Information sur le ramassage des feuilles du 06 novembre prochain. M. Provencher informe la population que des sacs de papier seront disponibles à la municipalité.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. Jean-Pierre Courchesne formule diverses questions et reçoit une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

181-09-2023

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;
En conséquence,
il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard
et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h40

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Monsieur Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général et
greffier-trésorier